Ce tableau se lit comme un parcours vertical - Pour l'aide aux premières parties, se reporter en bas du tableau

ΞĒ	CREATION OU DIFFUS	CREATION OU DIFFUSION D'UN SPECTACLE VIVANT		ENREGISTREMENT sur CD ou DVD		FESTIVAL	AUDIOVISUEL	FORMATION	
VOTRE PROJET	Théâtre, Cirque, Marionnette, Spectacle de rue	Chanson, Rock, Hip- Hop, Electro, Pop, Musiques du monde, Traditionnelles	Classique, Lyrique, Baroque, Contemporain, Jazz, Danse	Chanson, Rock, Hip- Hop, Electro, Pop, Musiques du monde, Traditionnelles	Classique, Lyrique, Baroque, Contemporain, Jazz	Festivals de spectacles vivants	Court-métrages de fiction, captation de spectacle de danse	Formations continue pour les artistes- interprètes professionnels	
SI	POUR FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE VOUS DEVEZ ETRE								
No	Une structure de d <mark>roit privée dotée d'une personnalité morale (</mark> a s s o c i a t i o n, S A R L, E U R L)								
	LES DELAIS MINIMUMS A RESPECTER POUR SOUMETTRE VOTRE DEMANDE								
DIVERS	. Création : 3 mois avant la 1ère représentation . Diffusion : 3 mois avant et 1/3 minimum de dates en billetterie . Reprise dans un même lieu : 1 mois avant	3 mois avant la 1ère date de représentation		1 mois avant l'enregistrement		3 mois avant le début	1 mois avant le 1er jour de tournage	2 mois avant le début	
				LE MONTANT MAXIMUM QUE VOUS PO		DUVEZ DEMANDER			
	1/3 max. du budget total			1/3 maximum du sous-total 2		1/3 max. du budget total	80% max. des salaires TCC artistes-interprètes à l'écran hors figurants	1/3 max. du budget total	
		LE NOMBRE MINIMUM DE REPRESENTATIONS ET DE CACHETS A VENIR			BUTION	LES DUREES			
INIMAS	Création, diffusion sur 6 mois maximum : . 12 hors Paris . 26 à Paris . 30 dans les théâtres privés de Paris Sauf arts de la rue :	Création : 4 dates minimum en 6 mois Diffusion : 10 dates minimum en 6 mois	danse : 4 dates  Diffusion : 5 dates	la vente. Contrat de	500 exemplaires pressés et destinés à la vente. Contrat de distribution physique ET / OU contrat de	2 jours minimum	30 minutes maximum après montage pour les court-métrages de fiction avec paiement de la totalité de l'aide, en une seule fois, à la fin (si dépassement l'aide sera	1	
	> création : 8 dates > diffusion : 12 dates			distribution digitale distribution digitale			annulée)		
SM		LE NOMBRE I	D'ARTISTES INTER	PRETES OU DE REPRESENTATIONS (POUR LES FESTIVALS) MINIMUM POUR VOTRE PROJET					
LES	3 sur scène	Jazz, classique, lyrique, contemp. : 1			1	> Festivals classique, baroque, contemporain, jazz, danse : 8 représentations payantes (isolées ou regroupées avec pass billetterie) > Autres festivals : 10 entités artistiques (groupes, compagnies) sur des représentations payantes (hormis	3 à l'écran, hors figurants	1	
					festivals arts de la rue où gratuité admise)				
	LES OBLIGATIONS DIVERSES  Concernera exclusivemement des artistes professionnels rémunérés suivant les minima conventionnels pour l'ensemble des jours travaillés y compris les répétitions  Le spectacle doit bénéficier d'une contrepartie financière (billetterie, professionnels pour l'ensemble des jours travaillés y compris les répétitions  Le spectacle doit bénéficier d'une contrepartie financière (billetterie, professionnels pour l'ensemble des jours travaillés y compris les répétitions  Le spectacle doit bénéficier d'une contrepartie financière (billetterie, professionnels pour l'ensemble des jours travaillés y compris les répétitions  Le spectacle doit bénéficier d'une contrepartie financière (billetterie, professionnels pour l'ensemble des jours travaillés y compris les répétitions								
S OBLIGATIONS	contrat de vente)		Distribution commerciale obligatoire		Etre détenteur d'une licence d'entrepreneur	15% minimum d'apport du producteur			
	38 services minimum de répétitions pour les créations	10 services de répétitions minimum pour les créations	38 services de répétitions minimum pour les créations danse	Avoir enregistré un 1er album ou EP ayant fait l'objet d'une distribution commerciale physique (sauf pour la musique traditionnelle)		Mise en place d'une billetterie (pas de gratuité). Exception faite aux arts de la rue		Rémunérer les stagiaires lorsque ceux- ci participent à des représentations générant des recettes	
LES			t limitées à 3 par structure (producteur phono		ographique, tourneur, compagnie, ensemble	) sur une année civile			
		: justifier lors de la au moins 5 dates				N'avoir aucun artiste amateur ou stagiaire sur des spectacles payants		Rémunérer les formateurs occasionnels sous le régime général	
	PROJET INELIGIBLE SI								
LES REFUS	La demande est nortée ou co-produite maioritairement par un Thé une Compagnie Lyrique Nationale, un Théâtre Municipal, une colle Vous êtes un théâtre privé de Paris ou une production bénéficiant du fond de soutien aux théâtres privés								
	Reprise pour Avignon OFF plus de 50% des dates dans un Théâtre National ou un	(seules les créations "One man show"	sont recevables)	Aide à la post-production si le porteur de projet n'est pas le		Aide à : l'investissement, festivals assimilés à une programmation saisonnière	vidéo clip, émission télé, DVD, documentaire, court métrage s'inscrivant dans une série ou collection TV	pas répertoriée comme organisme de formation	
	CDN Aide à : la résidence sans saisonnière, l'ensemble des pectacle déj		teur ou cie, à un	producteur principal	détenteur majoritaire laster	Salsonnicie		Aide à l'investissement	
		CRITERES SPECIFIQUES DE L'AIDE AUX PREMIERES PARTIES							
			(	,	LE PRINCIPE :				
	l'Adami souhaite, avec ce programme, avoir un réel effet de levier sur le démarrage de carrière des artistes en incitant les producteurs à revenir à une tradition de programmation de premières parties avant l'artiste principal. Les grands principes suivants ont été retenus :  'Adami financera, en exclusivité, jusqu'à 70% les coûts induits par les postes budgétaires suivants : rémunération artistes, techniciens, location de matériel, un forfait administratif et un forfait de participation aux frais de transport, défraiements, hébergements								
		LES CONDITIONS :  • Nombre d'artiste minimum : 1							
	Etre en démarrage de carrière     Se produire devant un artiste de notoriété (avec une jauge correspondante)     Durée du concert : entre 20 et 30 minutes     Nombre de dates minimum :      La structure formulant la demande d'aide devra être le producteur de la première partie     Les premières parties s'entendent hors festivals     Des flyers ou/et stickers seront obligatoirement réalisés pour l'annonce de la première partie du concert								
	Concernar	Concernant la promotion de l'artiste en première partie, l'aide pourra être conditionnée à un tour support si l'artiste en première partie possède un producteur phonographique							